



La Motte-Saint-Martin

Accueil de loisirs des 3 – 12ans

Viens t'amuser au CIRQUE et aux Olympiades – Été 2022

Tout un programme d'activités mené par l'équipe pour
que tes vacances débutent en beauté !



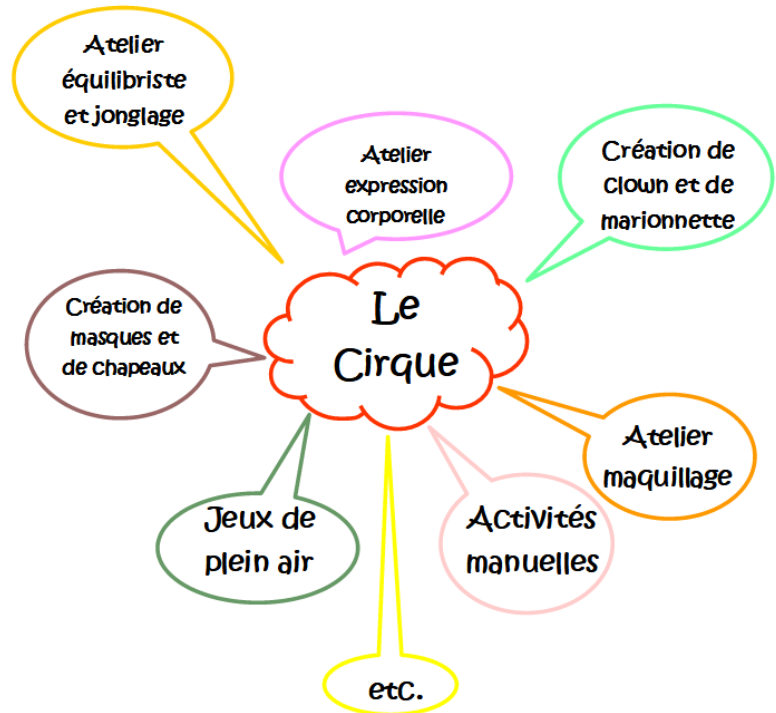
Le Cirque

Du lundi 11 au vendredi 15 juillet (fermé le 14 juillet)

L'accueil de loisirs de La Motte-Saint-Martin fait son « Cirque » !!

Jonglage, équilibriste, clownerie, acrobatie... ensemble découvrons le monde des circassiens avec la compagnie « Aux Agrès du Vent » ! Nous te proposons de venir découvrir cet univers haut en couleurs à travers différentes activités mis en place par l'équipe d'animation et des professionnels.

Allez, viens avec nous et ensemble, partons à la découverte du cirque !!



Les Olympiades

Du lundi 18 au vendredi 22 juillet

L'accueil de loisirs de La Motte-Saint-Martin fait ses « Olympiades » !!

Au programme Course en sac, Hockey, Tir à l'arc, Tchouckball, Kinball, Tir à la corde...

Viens tester tes aptitudes physiques dans une compétition de haut vol avec des sports inédits et rigolos !!

Allez, viens avec nous et ensemble, « ramenons la coupe à la maison » !!



Effectifs : (minimum 10 enfants, maximum 26 enfants)

- 10 places disponibles pour les enfants de 3 à 5 ans
- 16 places disponibles pour les enfants de 6 à 12 ans

La décision d'ouvrir sera prise au vu des inscriptions définitives (dossiers + règlements effectués) le 1^{er} juillet 2022, si le minimum d'effectif est atteint.

Inscriptions :

Pré-inscriptions : du 19 mai au 1^{er} juillet 2022

Inscriptions définitives :

- physique : aux heures d'ouverture de la mairie,
- numérique : envoi du dossier complet par email
 - Date limite d'inscriptions définitives : 1^{er} juillet 2022

Renseignements complémentaires : mairie@lamottesaintmartin.fr ou au 04 76 30 65 53

Les pièces à joindre pour l'inscription :

- la fiche sanitaire (téléchargeable sur le site internet)
- la fiche de droit à l'image (téléchargeable sur le site internet)
- la fiche d'autorisation à des tiers à venir chercher les enfants (téléchargeable sur le site internet)
- une copie du carnet de vaccination
- l'attestation QF
- l'assurance activités extra-scolaire

un chèque de paiement des activités (à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC) à remettre à Mélanie en Mairie et qui sera encaissé à l'issue des activités.

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

- lundi et mardi de 9h00 à 11h00
- jeudi de 14h00 à 17h00
- samedi de 9h30 à 12h00

Tarifs :

➤ Tarifs Résidents de La Motte Saint-Martin :

	De Tranche QF	A Tranche QF	Prix pour la semaine	Prix pour la Journée
1 ^{er} seuil	0	280	25 €	5 €
2 ^e seuil	281	620	50 €	10 €
3 ^e seuil	621	1000	75 €	15 €
4 ^e seuil	+ de 1001		100 €	20 €

• Tarifs Non-Résidents de La Motte Saint-Martin :

	De Tranche QF	A Tranche QF	Prix pour la semaine	Prix pour la Journée
1 ^{er} seuil	0	280	66 €	13,20 €
2 ^e seuil	281	620	84 €	16,80 €
3 ^e seuil	621	1000	102 €	20,40 €
4 ^e seuil	+ de 1001		120 €	24 €

Menus :

Les menus seront disponibles sur le site internet de la commune, onglet « Éducation – Jeunesse, rubrique « Activités vacances ».

